Image not found or type unknown

Retard payement Facture EDF ENR production energie solaire

Par **Donckers**, le **31/05/2011** à **15:58**

Bonjour,

J'ai fait placer des panneaux solaires sur le toit de ma maison en avril 2009 (Contrat avec EDF ENR signé en août 2008.
EDF-ENR à mis un an (12 mois) à faire le raccordement et ce après intervention du service juridique de ma banque, puisque EDF ENR ne répond pas, même pas à la lettre recommandée.
J'ai envoyé la première facture le 21/04/2011. (Délai de payement prévu 20 jours).
J'ai appelé deux fois pour savoir où en était le payement. La réponse était que les facture du 4 au 29 avril 2011 avait pris du retard.
Dernier appel téléphonique le 27/05/2011.
Le 27/05/2011 j'envois un mail pour ventiler mon mécontentement.
Le 31/05/2011 je reçois une réponse comme quoi il n'avaient pas reçu ma facture et que je dois la renvoyer.
Que faire, hormis envoyer la facture
N. Donckers

Par **Domil**, le **31/05/2011** à **16:04**

L'envoyer en pli recommandé (la facture pliée en deux et le recommandé collé dessus)

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés